

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion aura lieu en mairie annexe d'Aix-en-Othe, le

jeudi 26 mars 2026 à 19:00

L'ordre du jour sera le suivant :

- Indemnités de fonction du Maire, Maires adjoints et Maires délégués
- Majoration des indemnités de fonction
- Détermination du nombre de membres du Conseil d'Administration du CCAS
- Election des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS
- Comité consultatif communal des sapeurs-pompiers volontaires du centre de 1ère intervention d'AIX-VILLEMAUR-PALIS
- Election des délégués du SDEA, SDDEA, COPE Eau et Assainissement, SICGTS
- Election de la Commission d'Appel d'Offres
- Constitution de la commission de contrôle des listes électorales
- Constitution de la commission communale des impôts directs
- Désignation des représentants aux organismes (SPL X-Démat, CNAS, Collège, Ecoles, EHPAD.)
- Délégations consenties au maire par le conseil municipal
- Attribution logement communal Pâlis
- Avenant au bail commercial pour le restaurant communal de Pâlis
- Autorisation signature acte rectificatif suite au transfert compétence eau
- Modification d'un emploi permanent (Ressources Humaines)
- Mise à jour du tableau des effectifs